



## Cuir et Savoir-Faire

### Présentation du dispositif

#### L'ambition de la filière cuir :

A horizon 2025, avoir accompagné plus de 1000 opérations de transfert de savoir-faire d'exception.

#### Pourquoi Cuir et Savoir-Faire ?

La performance de la filière française, cuir-chaussure-maroquinerie-ganterie repose sur la maîtrise de multiples savoir-faire techniques, absolument stratégiques. Ceux-ci, sont souvent détenus par très peu de personnes dans l'entreprise et, les cursus de formation actuels ne permettent pas toujours de préparer les équipes pour répondre aux enjeux de développement et d'évolution des métiers.

Dans un contexte de départ à la retraite massif et de difficultés de recrutement de personnel formé, la réussite de ce transfert des savoir-faire techniques devient un enjeu fondamental pour l'avenir de la filière.

Pour inciter les entreprises à anticiper ces opérations de transfert de savoir-faire stratégiques, CTC, à la demande des professions, met en place **Cuir et Savoir-Faire**.

Dispositif de financement et d'accompagnement, **Cuir et Savoir-Faire** sera principalement axé sur le transfert de savoir-faire « Métiers », à savoir les métiers de la filière en lien avec la conception ou la fabrication de produits. Il pourra également intégrer la préparation aux métiers stratégiques de demain, notamment la transition numérique. Il a pour vocation de couvrir des actions peu ou pas finançables par des dispositifs existants.

#### Qui pourra en bénéficier ?

Cet enjeu concerne toute la filière. **Cuir et Savoir-Faire** sera donc ouvert à toutes les Entreprises Membres de CTC, quels que soient leur taille et leur secteur, qui souhaitent transférer des savoir-faire « Métiers ».

Un appui particulier sera proposé aux entreprises de moins de 50 salariés.

#### Comment ça marche ?

L'objectif étant d'inciter le maximum d'entreprises à anticiper et organiser leurs opérations de transfert de savoir-faire, CTC a mis en place un dispositif **simple et structuré**.

Les entreprises souhaitant bénéficier d'aides financières pour transférer un savoir-faire stratégique devront en faire la demande en précisant leur projet, les moyens mis en place

pour le réaliser, l'accompagnement souhaité. A la demande des entreprises, un appui technique pourra également être apporté.

Les demandes seront validées via un comité, regroupant des experts des 5 secteurs industriels (Peaux Brutes, Tannerie-Mégisserie, Maroquinerie, Chaussure, Ganterie) nommés par les fédérations professionnelles.

Un suivi adapté à la dimension des projets sera mis en place par CTC lors du déroulement de l'opération.

La filière Cuir considère que **Cuir et Savoir-Faire** répond à un enjeu stratégique pour les entreprises, aussi sur l'année 2020, CTC affectera **700 K€** au financement de ces opérations, montant pouvant couvrir une centaine d'opérations.

Pour toute information contacter :

Christophe Broquet, Chef de Projets Entreprises Membres ou Services Clients Entreprises Membres CTC.

04 72 76 10 15 ou [em@ctcgroupe.com](mailto:em@ctcgroupe.com)